

La sixième édition de la Journée Innovation du Réseau de recherche sur l'innovation (RRI) a eu lieu lundi 2 juin 2014 à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. L'objectif principal de cette journée était d'apporter un éclairage scientifique sur des thèmes d'actualité, dans le cadre d'un débat ouvert au public.

Le thème de l'édition 2014 était les « smart innovations », soit ces technologies qui depuis quelques années contribuent à changer fondamentalement les comportements des entreprises et des consommateurs grâce à de nouvelles combinaisons entre activités de service et de production, entre l'immatériel et le matériel. Mais, au-delà de ces transformations visibles, l'objectif de cette journée était de proposer une grille de lecture théorique. Cette journée s'est par conséquent appuyée sur deux ouvrages récents publiés par le RRI :

- RRI, 2013, *L'innovation, Analyser, anticiper, agir*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles.
- RRI, 2014, *Principes d'économie de l'innovation*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles.

La journée s'est déroulée en trois temps :

1/ Introduction par :

Claudie Haigneré, Présidente d'Universcience

Clément Lecuire, Directeur du département de la Stratégie de la Caisse des dépôts

Dimitri Uzunidis, Président du RRI

2/ Une première table ronde : « Principes socio-économiques de l'innovation », coordonnée par Blandine Laperche, RRI.

3/ Une seconde table ronde : « Analyser, anticiper, agir : innover », coordonnée par Faridah Djellal, RRI.

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'introduction, **Dimitri Uzunidis** présente le RRI, les membres qui le composent et ses activités. Il remercie Claudie Haigneré pour son accueil renouvelé dans ce lieu prestigieux qu'est la Cité des sciences et de l'industrie. Il adresse également ses remerciements à la Caisse de dépôts en la personne de Clément Lecuire. Puis, il présente l'objet de la journée et son déroulement. Il met l'accent sur la nécessité sur la nécessité non seulement d'inventorier les changements techniques et scientifiques actuels, mais également sur la nécessité de construire une grille de lecture pour les appréhender, d'où l'activité de publication du RRI, mais n'est pas suffisante en elle-même, puisqu'il convient également des diffuser les connaissances ainsi recensées. Il souligne enfin le rôle déterminant de la Caisse des dépôts et de l'Institut CDC en finançant en contribuant au financement de cette journée.

Claudie Haigneré a mis en avant le dynamisme du RRI que la Cité des sciences a déjà accueilli en juin 2012, et que c'est avec plaisir qu'elle renouvelle l'opération en 2014. Claudie Haigneré souligne l'importance du sujet traité dans le cadre de cette journée : les « smart innovations » sont en effet en train de modifier nombre d'activités humaines : production et consommation, bien sûr, mais également l'éducation et l'accès à la connaissance, la santé, la mobilité des biens et des personnes, les fab. labs, etc. Claudie Haigneré a souligné la convergence évidente entre les objectifs du RRI et ceux de la Cité des sciences et de l'industrie, en insistant sur l'importance de la mission de vulgarisation scientifique de l'institution qu'elle préside. Par ailleurs, des expositions ont été réalisées récemment sur des sujets très divers, mais intéressants un vaste public et a cité à titre d'exemple : les expositions sur les Gaulois et sur l'économie organisée avec la Banque de France. Claudie Haigneré a conclu son intervention par le plaisir d'accueillir le RRI et son public, jeune et nombreux.

Clément Lecuire débute également son intervention en soulignant le dynamisme du RRI et le plaisir d'ouvrir cette journée, dans ce lieu de prestige que la CDC soutient activement. Clément Lecuire présente la CDC, une institution financière de plus de 200 ans, dans quelles conditions, elle a été créée et ses missions. La CDC a contribué et qui contribue toujours au financement de l'innovation et de l'industrie en France, en grande partie grâce aux fonds des livrets A. La CDC apporte son soutien à des opérations innovantes, par définition risquées sur les plans technique et financier. Il est également important de participer à la diffusion de la connaissance dans le cadre de journées de ce type, ouvertes à un vaste public, et contribuer à cultiver l'esprit d'entreprise, terreau du dynamisme économique d'un pays.

9 HEURES 30 – 12 HEURES : PREMIÈRE TABLE RONDE : « PRINCIPES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'INNOVATION »

La première table ronde a été coordonnée par **Blandine Laperche**, vice-présidente du RRI.

Blandine Laperche introduit la table ronde en expliquant que son objectif est de faire le point sur la place de l'innovation (sous toutes ses formes : produit, procédé, organisationnelle) dans l'économie des pays industrialisés aujourd'hui. Si la question de l'innovation est une constante de l'histoire humaine, elle a pris depuis la première révolution industrielle un aspect particulier et systématique. L'entrepreneur innovateur est depuis lors appréhendé comme le moteur de la dynamique économique et les États participent également activement à cette dynamique.

A partir de cette présentation générale, Blandine Laperche a décliné le sujet en évoquant les questions suivantes traitées par les différents intervenants.

1/ quels sont les acteurs de l'innovation (en premier lieu de l'entrepreneur) ? L'entrepreneur innovateur est un acteur économique qui remet en question les routines techniques en vigueur à un moment donné dans une économie. Ce sujet a été présenté par Sophie Boutillier, Université du Littoral Côte d'Opale ;

2/ quel est le rôle de l'Etat et des politiques publiques en la matière ? Si le rôle de l'Etat en matière de soutien de l'innovation est très ancien (voir le 19^{ème} siècle et le début de la révolution industrielle), cette intervention s'est considérablement modifiée au cours du temps et surtout s'est fortement complexifiée. Ce sujet a été présenté par Nadine Levratto, Université de Paris Ouest-Nanterre-La défense ;

3/ comment les innovations naissent mais aussi et surtout se diffusent dans une société ; les inventions ne sont pas forcément adoptées par les consommateurs et les entrepreneurs auxquelles elles sont a priori destinées. Quelles sont les stratégies des entreprises en la matière pour convaincre les consommateurs de l'intérêt de leurs trouvailles ? Ce sujet a été présenté par Pascal Corbel, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines ;

4/ l'innovation ne naît pas et ne se diffuse pas de façon homogène sur un territoire donné. Dans une économie nationale des régions sont plus dynamiques que d'autres en la matière. Quelles sont les raisons de ces inégalités régionales en matière d'innovation ? Comment les évaluer ? Ce sujet a été présenté par Denis Carré, Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense ;

5/ Des inventions nouvelles, comme les fab.labs participent à l'émergence d'un type nouveau d'innovation, en particulier, laquelle n'est plus seulement le fait d'une relation hiérarchique entre la direction de l'entreprise, et son service de R&D, mais le produit d'initiatives décentralisées. L'innovation et la créativité se décentralisent, contribuant à créer un nouveau mode de vie qui touche à la fois le consommateur (fabriquer chez soi une paire de lunettes), des entreprises (mettre au point rapidement un prototype) ou des scientifiques (travailler sur un cœur artificiel avant de réaliser l'opération effective sur le patient). Les universités ont développés d'importants moyens dans ce domaine depuis plusieurs années. Ce sujet a été présenté par Laure Morel, université de Lorraine ;

6/ quelles sont les spécificités du processus d'innovation selon les secteurs d'activité. Le processus d'innovation n'est pas le même dans le secteur du textile, de la chimie ou de l'automobile. Les acteurs qui interviennent ne sont pas les mêmes. Le concept de « système sectoriel d'innovation » met en évidence la logique des relations systémiques entre les acteurs de l'innovation, tout en replaçant ce processus dans un cadre social dans lequel les acteurs économiques sont encadrés. Ce sujet a été présenté par Leïla Temri, Montpellier Supagro ;

7/ quels sont les impacts de l'innovation sur le plan macroéconomique ? Dans un contexte économique difficile, marqué par un taux de chômage élevé, les défis qui se posent aux sociétés industriels sont nombreux. La concurrence internationale s'intensifie entre les pays et entre les firmes. Quelles seront les innovations qui feront la croissance de demain ? Comment l'Etat peut créer dans un pays comme la France une dynamique, moteur d'un nouveau trend de croissance ? Dans une société où l'âge moyen augmente, l'aversion pour le risque augmente, les acteurs font preuve de moins de créativité. Comment relever ce défi ? La situation semble difficile. Ce sujet a été présenté par Jean-Hervé Lorenzi, cercle des économistes.

Suite au début qui a suivi la présentation de ces sujets, l'accent a été mis sur la nécessaire synergie entre les acteurs publics et privés, amis également sur la grande fragilité du processus d'innovation. Une des questions majeures soulevée par

certain intervenants a été le vieillissement de la population : une population âgée a une propension élevée vis-à-vis du risque), mais également moins créative.

Pendant la pause-déjeuner, une grande partie du public a visité l'**Observatoire des innovations de la cité des sciences et de l'industrie**. Il s'agit d'une exposition semi-permanente de la Cité des sciences. Les secteurs présentés étaient : la chimie, les supercalculateurs, l'artisanat, et les pneumatiques, outre une présentation générale (définition et évaluation de l'innovation et théories).

14 HEURES – 17 HEURES : « ANALYSER, ANTICIPER, AGIR : L'INNOVATION »

La seconde table ronde a été coordonnée par **Faridah Djellal**, membre du RRI.

Faridah Djellal a introduit la table ronde en faisant une liaison avec la table ronde du matin. En effet, la première table ronde a essentiellement centré son propos sur les entreprises (en général, en mettant l'accent sur l'initiative individuelle) et sur les politiques publiques d'innovation. En revanche, le rôle structurant des grandes entreprises n'a pas été abordé, en relation avec le rôle de l'Etat et plus particulièrement de la CDC, déjà évoqué le matin.

Les questions abordées par les participants ont été les suivantes :

1/ comment les grandes entreprises innovent-elles à l'heure actuelle ? Leur stratégie d'innovation par rapport au passé a-t-elle changé ? Quel est à l'heure actuelle la place de l'open innovation ? Quelles sont les difficultés majeures auxquelles les grandes entreprises sont confrontées en matière d'innovation, en particulier au regard du temps nécessaire pour passer du stade de l'idée à celui de l'innovation effective. Ce sujet a été présenté par Gabriel Colletis, Université Toulouse 1 – Capitole ;

2/ cette question d'ordre général a été illustrée par les représentants de deux grandes entreprises, Technip (représenté par Alain Marion) et Alstom (représentée par Robert Plana). Les présentations de ces deux dirigeants, d'entreprises de haute technologie, étaient conformes à la présentation générale de Gabriel Colletis : l'innovation est une constante de la stratégie de l'entreprise et pour trouver les ressources nécessaires, l'entreprise doit être ouverte sur son environnement ;

3/Parmi les acteurs de l'innovation, il en est un très important qui n'a pas été évoqué, mais qui pourtant a un impact majeur sur la vie des populations : la ville. Elle est à l'heure actuelle le principal émetteur de gaz à effet de serre, aussi toutes les changements visant à innover dans le domaine des transports urbains et de l'éco-construction ont forcément un impact importants sur l'émission de différentes formes de pollution. Dans ce domaine, également, l'heure est à l'ouverture en consultant les populations urbaines sur ces sujets. En ce sens, la stratégie d'ouverture mise en évidence pour les grandes entreprises, se constate également – à des degrés divers – dans les centres urbains. Ce sujet a été présenté par Jean-Jacques Terrin, Ecole nationale d'Architecture de Versailles.

4/ Quel doit être dans ce contexte, le rôle de l'Etat ? Comment peut-il et doit-il accompagner les politiques et les stratégies d'innovation des entreprises ? L'heure n'est plus aux grands projets d'un Etat tout puissant, caractéristique de la période de croissance d'après-guerre (plan calcul, nucléaire, etc.), dans le cadre des politiques publiques de soutien à l'innovation, comme évoqué plus haut par Clément Lecuire et Nadine Levratto, l'heure est à la décentralisation. L'Etat doit en effet créer un cadre propice à la création d'entreprise et à l'innovation pour que les acteurs économiques se positionnent. Au-delà de ce principe, la question est de savoir comment les acteurs publics sont en capacité de détecter les bons projets. Ces questions ont été traitées par Isabelle Laudier (Institut CDC pour la recherche) et Philippe Serizier (CDC).

CONCLUSION

Dimitri Uzunidis a conclu la journée par une réflexion synthétique entre les deux tables rondes, en mettant en évidence l'existence de relations systémiques entre les acteurs publics et privés, entreprises et consommateurs. Il a remercié l'ensemble des participants dans l'attente d'un nouveau rendez-vous de ce type en 2015. Dimitri Uzunidis informe enfin les participants qu'une publication est prévue et qu'ils seront prochainement contactés sur le calendrier à suivre.

Compte rendu rédigé par Sophie Boutillier – juin 2014